

Compagnie Odasse

« *La Nacelle Aux Ballons* »

Distribution de ballons sculptés par 2 spécialistes.
en instants fixes (Déambulation partielle),
totalement autonome et sonorisé en ambiance sonore.

Artistes : 2 comédiens sculpteurs sur ballons en costumes d'aéronaute des années 50.

Durée de la prestation : 2 x 45 minutes - Éventuellement modulables.

Lieu d'évolution : Animation mobile, pouvant se jouer partout, sur tous terrains plats.

Sur instants fixes : Hauteur minimum : 4,5 m. Largeur : 2 m. Longueur de 2, 20 m.

Loge :

Dimension supérieure à 3 m² ; pour 2 artistes.

Un point d'eau et des sanitaires à proximité, disposant de 1 table minimum,
2 chaises, 1 miroir et 1 portant.

Prévoir un petit catering avec boissons.

La loge devra être mise à disposition des artistes au moins deux heures avant les représentations
et une heure minimum après. Loge fermant à clé ou gardiennage durant les représentations.

Préparation : ATTENTION, une prise 220 volts sera indispensable pour le gonflage des ballons de
la nacelle. Soit en loge si le lieu est assez grand. Soit sur le lieu de représentation même.

Stockage « La Nacelle Aux Ballons » :

Sous abri. Hauteur sous plafond de 2,20 m minimum, largeur : 1,20 m et longueur : 2 m
en rez-de-chaussée.

A proximité immédiate :

- *Du fourgon* (hauteur : 2,43 m) pour le déchargement et le chargement du matériel.
- *De la Loge*.
- *Du lieu des représentations*.

L'ensemble situé à une distance de marche raisonnable du lieu des représentations.

Transport :

Les déplacements dits locaux (59, 62) sont inclus dans les tarifs.

Dans les autres cas, les indemnités kilométriques sont de 0,6 € par kilomètre.

Hébergement et restauration des artistes :

Lors de contrats locaux (59, 62), prévoir un repas chaud pour 2 comédiens.

Dans les autres cas, prévoir hébergement (Hôtel 2 étoiles minimum) et restauration (repas chauds)
en fonction des horaires des représentations, du kilométrage, du déplacement.